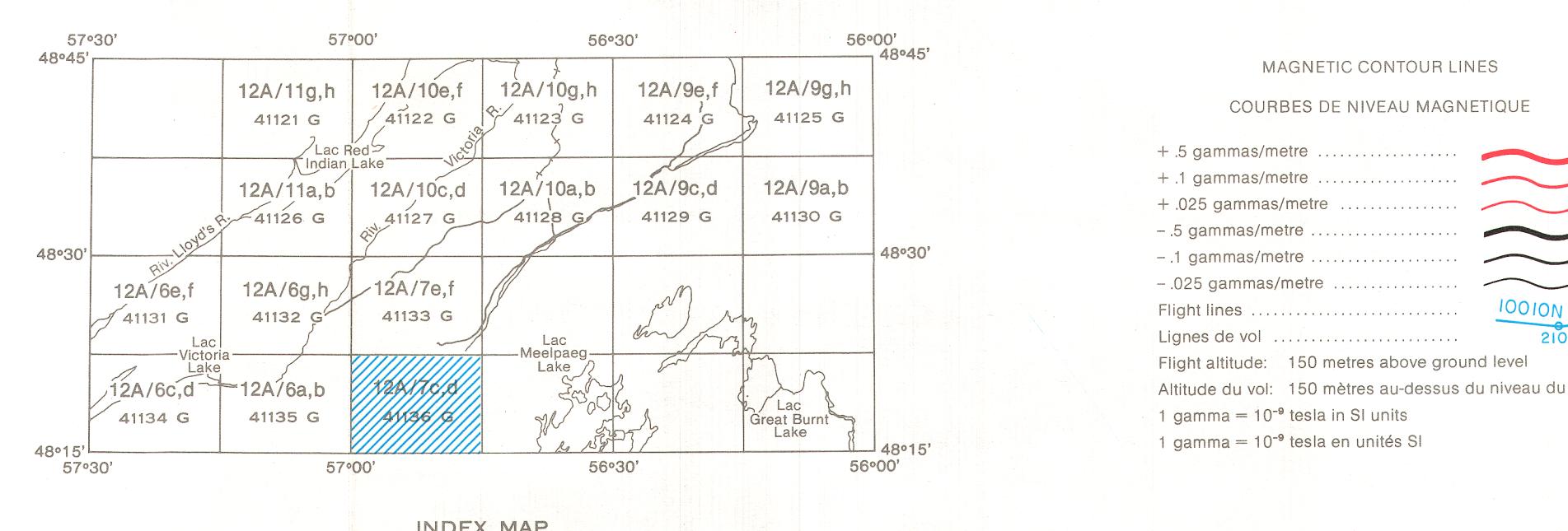


PUBLISHED 1985 PUBLIÉE EN 1985



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41136 G CARTE

12A/7c,d
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE

SCALE 1:25 000-ÉCHELLE 1/25 000

Mètres 1000 500 0 500 1000 mètres

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada under the Canada-Newfoundland Mineral Development Agreement, 1984-1989.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et la Terre-Neuve, 1984-1989.

Cette carte a été compilée à partir des résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à très haute sensibilité. L'information provient de deux magnétomètres à bulle de hélio-vapeur installés dans un avion jumelé. Les magnétomètres sont équipés d'un filtre passe-bas pour éliminer les perturbations atmosphériques et sont calibrés à la résolution de 0,0089 gammas.

Les volées ont été effectuées à 150 mètres au-dessus du sol.

Chacun mesure le champ total avec une précision de 0,0399 gamma.

Le vol de retour a été effectué à 150 mètres au-dessus du sol.

La trajectoire de vol a été photographiée en continu à l'aide d'un appareil 35 mm monté sur un avion jumelé.

La base utilisée pour cette carte a été obtenue à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:25 000 publiée par la Commission géologique du Canada.

Les volées ont eu lieu de janvier à juin 1985.

Les données ont été traitées pour approcher approximativement de la croûte terrestre.

La dérivée verticale du champ terrestre total, soit, est obtenue en divisant la différence entre les deux mesures de champ total effectuées à une altitude donnée par leur séparation verticale. Les données du gradient vertical ont été filtrées, au moyen d'un filtre passe-bas à 0,25 cm de grille, et ont ensuite été interpolées sur une grille de 0,25 cm de grille (spacing) et then contournées.

Les données du gradient vertical ont été ramenées à un niveau de référence commun, ce qui n'a pas été fait pour les données de champ total. Les valeurs du gradient ont été interpolées sur un grille de 0,25 cm de côté avant de tracer la carte.

La carte a été photographiée à l'aide d'un appareil 35 mm monté sur un avion jumelé.

Le levé aéromagnétique et la compilation informatisée et le tracé ont été faits par Questor Surveying Ltd., Mississauga, Ontario.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte au ministère des Mines et de l'Énergie, St. John's, Newfoundland, A1C 5T7, ou la Geological Survey of Canada, P.O. 4750, St. John's, Newfoundland, A1C 5T7, ou la Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario K1A 0E6.

The original aeromagnetic vertical gradient maps are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à très haute sensibilité. L'information provient de deux magnétomètres à bulle de hélio-vapeur installés dans un avion jumelé. Les magnétomètres sont équipés d'un filtre passe-bas pour éliminer les perturbations atmosphériques et sont calibrés à la résolution de 0,0089 gammas.

Les volées ont été effectuées à 150 mètres au-dessus du sol.

Chacun mesure le champ total avec une précision de 0,0399 gamma.

Le vol de retour a été effectué à 150 mètres au-dessus du sol.

La trajectoire de vol a été photographiée en continu à l'aide d'un appareil 35 mm monté sur un avion jumelé.

La base utilisée pour cette carte a été obtenue à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:25 000 publiée par la Commission géologique du Canada.

Les volées ont eu lieu de janvier à juin 1985.

Les données ont été traitées pour approcher approximativement de la croûte terrestre.

La dérivée verticale du champ terrestre total, soit, est obtenue en divisant la différence entre les deux mesures de champ total effectuées à une altitude donnée par leur séparation verticale. Les données du gradient vertical ont été filtrées, au moyen d'un filtre passe-bas à 0,25 cm de grille, et ont ensuite été interpolées sur une grille de 0,25 cm de grille (spacing) et then contournées.

Les données du gradient vertical ont été ramenées à un niveau de référence commun, ce qui n'a pas été fait pour les données de champ total. Les valeurs du gradient ont été interpolées sur un grille de 0,25 cm de côté avant de tracer la carte.

La carte a été photographiée à l'aide d'un appareil 35 mm monté sur un avion jumelé.

Le levé aéromagnétique et la compilation informatisée et le tracé ont été faits par Questor Surveying Ltd., Mississauga, Ontario.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte au ministère des Mines et de l'Énergie, St. John's, Newfoundland, A1C 5T7, ou la Geological Survey of Canada, P.O. 4750, St. John's, Newfoundland, A1C 5T7, ou la Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario K1A 0E6.

The original aeromagnetic vertical gradient maps are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

MAP 41136 G CARTE
12A/7c,d
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE